



COMITÉ DE COHABITATION DE LATERRIÈRE

Compte rendu de la rencontre

3 novembre 2022

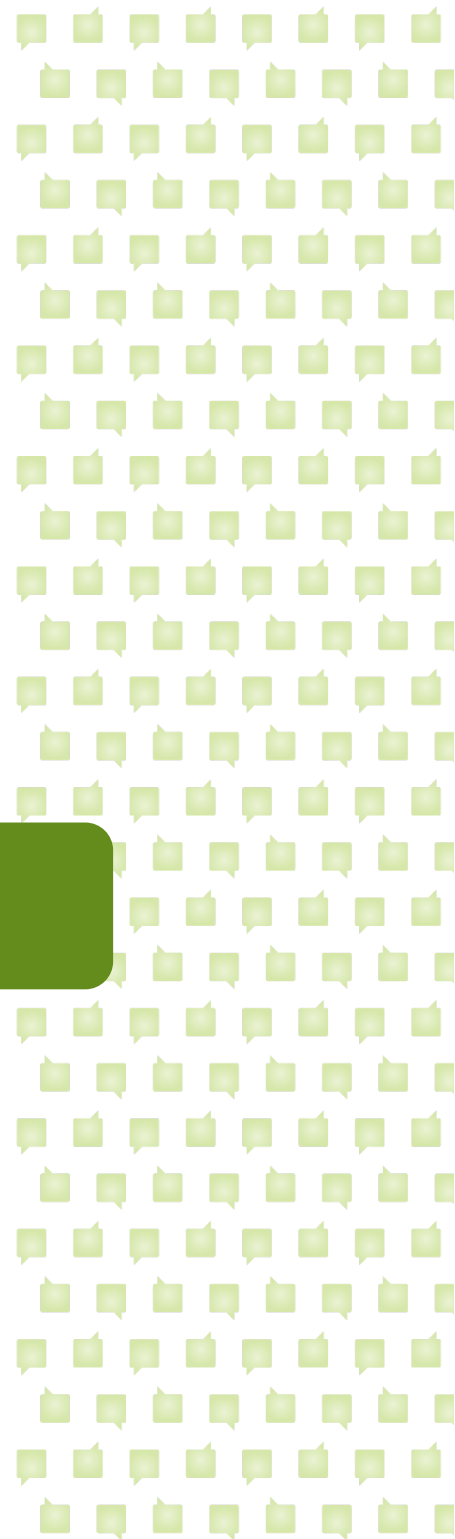


TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de bienvenue.....	2
2. Validation de l'ordre du jour	2
3. Lien de confiance, mandat et règles de fonctionnement.....	2
4. Actions de suivis.....	4
5. Varia	5
6. Fin de la rencontre	5
Annexe 1 Liste des présences	6
Annexe 2 Ordre du jour	8
Annexe 3 Présentation	10

COORDONNÉES

Transfert Environnement et Société

94, rue Jacques-Cartier Est
Bureau 302
Chicoutimi (Québec) G7H 1Y3
418 973-7799

Pour rejoindre le Comité de cohabitation de Laterrière

Adresse courriel du Comité

cohabitation.laterriere@ville.saguenay.qc.ca

Boîte vocale téléphonique

(418) 973-7799 poste 245

environnement.saguenay.ca

Transfert Environnement et Société a été mandaté par la Ville de Saguenay pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus pendant la rencontre. Il ne peut être utilisé ou repris à des fins juridiques.



1. MOT DE BIENVENUE

Louis-Michel Tremblay souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité.

La liste des présences est disponible à l'annexe 1. La présentation complète se trouve à l'annexe 3.

2. VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Louis-Michel Tremblay présente l'ordre du jour de la rencontre. Le principal point à l'ordre du jour est le « lien de confiance » au sein du comité.

L'ordre du jour est accepté tel quel par l'ensemble des participants et le varia demeure ouvert.

L'ordre du jour est disponible à l'annexe 2.

3. LIEN DE CONFIANCE, MANDAT ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Louis-Michel Tremblay explique que l'équipe de Transfert Environnement et Société qui agit comme gardien du processus est préoccupée par l'apparence d'une rupture du lien de confiance entre les membres du comité et envers la démarche. Cette analyse s'appuie sur :

- Mises en demeure en parallèle des travaux du comité.
- Courriels et échanges avec des membres du comité.
- Valeurs d'engagement qui ne semblent plus présentes :
 - Faire confiance au processus;
 - Être transparent envers tous les membres du Comité.

Les trois questions suivantes sont posées aux membres :

1. Avez-vous toujours confiance dans le processus du comité de cohabitation de Laterrière?
2. Souhaitez-vous poursuivre avec les travaux du comité?
3. Quelles actions pourraient contribuer à rétablir le lien de confiance?

Les réponses sont recueillies sur des Post-it et Louis-Michel Tremblay les présente ensuite sur un tableau de façon anonyme. Les membres sont ensuite invités à échanger sur les résultats.

Il en ressort que la confiance dans le processus est ébranlée bien qu'une majorité des membres souhaite poursuivre. Il y a consensus que le statu quo n'est pas possible et que certains changements doivent être apportés s'il y a poursuite dans les travaux du comité.

Les membres sont ensuite invités à identifier des actions pour améliorer le lien de confiance. Différents scénarios sont ensuite élaborés. Un exercice s'ensuit afin de déterminer les avantages et les désavantages de chaque scénario.

À la lumière de l'exercice réalisé, il est ressorti la proposition de scénario suivante par consensus :

1. Faire une pause des échanges concernant spécifiquement Gazon Savard le temps que la situation juridique permette un retour à la normale.
2. Orienter les rencontres sur les autres sujets identifiés et les aborder dans une perspective plus générale comme initialement prévue. Il serait donc possible d'inviter des experts pour donner de la formation sur des thématiques (ex. : bruits, odeurs, etc.) afin d'outiller les citoyens à mieux identifier et comprendre les nuisances perçues et le cadre réglementaire. Des présentations d'autres entreprises du secteur pourraient également être réalisées.
3. Effectuer des modifications aux règlements généraux seront apportées afin de cadrer les échanges et mieux gérer les attentes :
 - Mise sur pause des échanges concernant Gazon Savard pendant les démarches de mise en demeure;
 - Instauration de mécanismes permettant le suivi des actions entre les rencontres (courriel ou fichier partagé entre les membres);
 - Clarification des attentes réalistes en termes de résultats dans le cadre de cette démarche;
 - Délais de 5 jours ouvrables pour acheminer les ODJ avant les rencontres;
 - Sonder les membres lors de l'identification du sujet pour obtenir leur orientation quant au contenu à partager;
 - Ajouter une note permettant de spécifier que les échanges pendant la rencontre ne peuvent être utilisés à des fins juridiques.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Faire valider aux responsables de Ville de Saguenay afin de faire approuver les recommandations issues de la rencontre.	TES	Dès que possible
Fournir l'exemplaire des communications transmises aux fournisseurs qui transportent le contenu des bacs bruns.	Ville - GS	Prochaine rencontre

4. ACTIONS DE SUIVIS

Louis-Michel Tremblay présente les actions de suivis notées lors de la dernière rencontre en détaillant les suivis effectués. Les actions de suivis sont présentées dans le tableau suivant :

Action de suivi	Responsable	Échéancier	Suivi effectué
Ajouter l'entreprise Desjardins extermination dans les sujets potentiels à aborder par le Comité.	TES	Dès que possible	Fait
Organiser une présentation des activités de l'entreprise Tuvico lors des prochaines rencontres.	TES/Tuvico	À déterminer	Ajouté aux sujets potentiels
Effectuer de la sensibilisation auprès des conducteurs des camions de 53 pieds qui arrivent de l'extérieur de la région.	Gazon Savard	Dès que possible	Fait
Transmettre l'information sur le forum sur la mobilité durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean.	CREDD	Dès que possible	Fait
Fournir l'information concernant la capacité des plateformes de compostage de l'entreprise Gazon Savard inscrite sur son certificat d'autorisation.	MELCC/Gazon Savard	Prochaine rencontre	
Valider la signalisation relative au camionnage dans le rang/chemin Saint-Paul et la mettre à jour au besoin.	Ville de Saguenay	Dès que possible	Signalisation à jour
Changer le nom du point 5 à l'ordre du jour pour un point intitulé « tour de table des membres ».	TES	Prochaine rencontre	Fait
Déterminer la classification, les spécifications techniques et les limites de poids du rang/chemin Saint-Paul.	Ville de Saguenay	Prochaine rencontre	Classification de « rang » permettant la circulation
Déterminer qui devrait financer la construction d'un nouvel accès sur la route 175.	Ville/MTQ	Prochaine rencontre	Information non disponible (trop préliminaire)
Interpeller régulièrement le ministère des Transports concernant le développement dans le secteur (accès, intersection, etc.).	Ville	En continu	En continu
Soumettre les résultats de l'atelier aux experts de la Ville et du Ministère des Transports.	TES	Dès que possible	Fait

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Ajouter les contrôleurs routiers dans les sujets.	TES	Prochaine rencontre
Suivi auprès de la ville concernant les solutions proposées concernant la sécurité routière.	TES	Prochaine rencontre
Retour d'ici un mois pour les prochaines étapes.	TES	D'ici un mois

5. VARIA

Une membre souligne l'importance que les membres ne prennent pas la parole au nom du comité dans l'espace public. Cette intervention provient du fait qu'une autre membre ait été identifiée à tort comme porte-parole du comité dans un article de journal.

Il est convenu que les membres qui constatent des erreurs de ce genre peuvent le communiquer à l'équipe de Transfert Environnement et Société qui pourra intervenir auprès des journalistes.

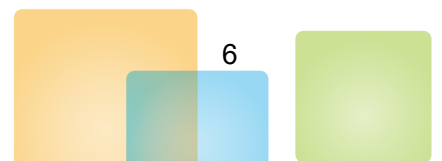
6. FIN DE LA RENCONTRE

Louis-Michel Tremblay remercie les membres pour leur participation.

La rencontre se termine à 20 h 47.

Rédaction du compte rendu
Pier-Luc Dufour, Chargé de projet
Transfert Environnement et Société

ANNEXE 1 LISTE DES PRÉSENCES



LISTE DES PRÉSENCES – 3 NOVEMBRE 2022

CATÉGORIE	NOM REPRÉSENTANT	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Citoyens – secteur rang Saint-Paul	Jeffrey Flamand	X	
	Marie-Lyne Côté	X	
Citoyens – secteur chemin Saint-Paul	William Dannenmuller	X	
	Annie Truchon	X	
Citoyens – secteur boulevard Talbot	Manon Gaudreault	X	
	Jean-Gabriel Mailloux	X	
Citoyens – secteur village de Laterrière		-	-
Entreprises du secteur	Marcelle Tremblay (Nelson Tremblay)	X	
	Éric Gagnon	X	
Ville de Saguenay (env./urb./arr.)	Hugo Descôteaux-Simard	X	
	Marie-Ève Boivin	X	
	Isabelle Harton	X	
Ministère de l'Environnement	Richard Mercier		X
Groupes environnementaux	Sarah Harris Tsonde		X
	Tommy Tremblay	X	
Producteurs agricoles	Pierre Grenon	X	
Transfert Environnement et Société	Louis-Michel Tremblay	X	
	Pier-Luc Dufour	X	

ANNEXE 2 ORDRE DU JOUR





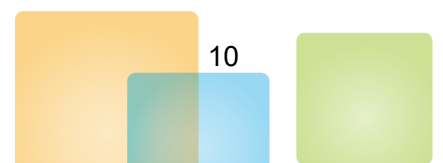
Rencontre du Comité de cohabitation de Laterrière

Proposition d'ordre du jour

3 novembre 2022

1. Mot de bienvenue
2. Validation de l'ordre du jour
3. Lien de confiance, mandat et règles de fonctionnement
4. Actions de suivi
5. Tour de table des membres
6. Prochaines rencontres
7. Varia
8. Fin de la rencontre

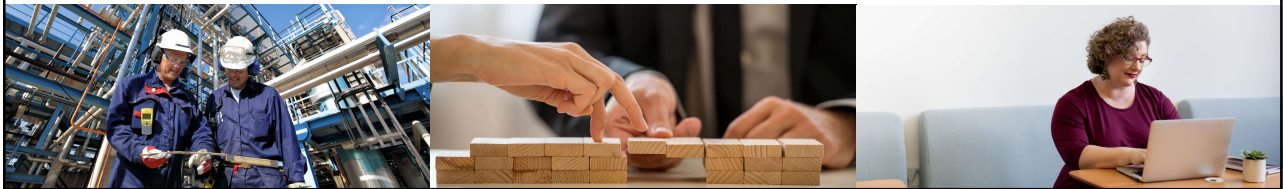
ANNEXE 3 PRÉSENTATION





COMITÉ DE COHABITATION DE LATERRIÈRE

Rencontre du 3 novembre 2022



1

MOT DE BIENVENUE



2

VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR



3

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Validation de l'ordre du jour
3. Lien de confiance, mandat et règles de fonctionnement
4. Actions de suivi
5. Tour de table des membres
6. Prochaines rencontres
7. Varia
8. Fin de la rencontre



4

LIEN DE CONFIANCE, MANDAT ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Contexte et lien de confiance

Comme gardien du processus l'équipe de Transfert Environnement et Société est préoccupée par l'apparence d'une rupture du lien de confiance entre les membres du comité et envers le processus. Cette analyse s'appuie sur:

- Mises en demeure en parallèle des travaux du comité
- Courriels et échanges avec des membres du comité
- Valeurs d'engagement qui ne semblent plus présentes:
 - Faire confiance au processus
 - Être transparent envers tous les membres du Comité



5

LIEN DE CONFIANCE, MANDAT ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Rappel du mandat

Devenir le canal privilégié d'échanges du secteur du chemin/rang Saint-Paul et du boulevard Talbot à Laterrière afin de:

- améliorer la cohabitation;
- trouver des solutions concertées aux nuisances actuelles;
- prévenir les nuisances de développements futurs.



6

LIEN DE CONFIANCE, MANDAT ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Valeurs d'engagements

1. Les échanges se font dans la dignité et le respect
2. Faire confiance au processus
3. Mettre les enjeux sur la table tout en étant constructif
4. Être ouvert aux nouvelles et aux vieilles idées
5. Être transparent envers tous les membres du Comité



7

LIEN DE CONFIANCE, MANDAT ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Contexte et lien de confiance

- Individuellement, nous vous invitons à répondre à ces trois questions de manière confidentielle?
 - Avez-vous toujours confiance dans le processus du comité de cohabitation de Laterrière? (Post-it jaune)
 - Souhaitez-vous poursuivre avec les travaux du comité? (Post-it bleu)
 - Quelles actions pourraient contribuer à rétablir le lien de confiance? (Post-it vert)



8

LIEN DE CONFIANCE, MANDAT ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Consensus

- À la lumière des échanges, quels sont les scénarios possibles pour vous, les membres?



9

ACTIONS DE SUIVI

Action de suivi (30 août)	Responsable	Échéancier	Suivi effectué
Ajouter l'entreprise Desjardins extermination dans les sujets potentiels à aborder par le Comité	TES	Dès que possible	Fait
Organiser une présentation des activités de l'entreprise Tuvico lors des prochaines rencontres	TES/Tuvico	À déterminer	Ajouter aux sujets potentiels
Effectuer de la sensibilisation auprès des conducteurs des camions de 53 pieds qui arrivent de l'extérieur de la région	Gazon Savard	Dès que possible	
Transmettre l'information sur le forum sur la mobilité durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean	CREDD	Dès que possible	Fait
Fournir l'information concernant la capacité des plateformes de compostage de l'entreprise Gazon Savard inscrite sur son certificat d'autorisation	MELCC/ Gazon Savard	Prochaine rencontre	
Valider la signalisation relative au camionnage dans le rang/chemin Saint-Paul et la mettre à jour au besoin	Ville de Saguenay	Dès que possible	Fait
Changer le nom du point 5 à l'ordre du jour pour un point intitulé « tour de table des membres »	TES	Prochaine rencontre	Fait



10

ACTIONS DE SUIVI

Action de suivi (30 août)	Responsable	Échéancier	Suivi effectué
Déterminer la classification, les spécifications techniques et les limites de poids du rang/chemin Saint-Paul	Ville de Saguenay	Prochaine rencontre	Fait
Déterminer qui devrait financer la construction d'un nouvel accès sur la route 175	Ville/MTQ	Prochaine rencontre	Information non disponible (trop préliminaire)
Interpeller régulièrement le ministère des Transports concernant le développement dans le secteur (accès, intersection, etc.)	Ville	En continu	En continu
Soumettre les résultats de l'atelier aux experts de la Ville et du ministère des Transports	TES	Dès que possible	Fait



11

TOUR DE TABLE DES MEMBRES

La parole est à vous!

- Voisinage
- Organismes environnementaux
- Ville de Saguenay
- MELCC
- Entreprises du secteur



12

PROCHAINES RENCONTRES

Calendrier révisé lors de la rencontre #1

MOIS	THÉMATIQUE(S)
Juillet	Démarrage ✓ Compostage ✓
Août	Transport routier / sécurité ✓
?	Bruit (opération et fonctionnement des entreprises) Utilisation du territoire (à valider)
?	Odeurs
?	Développements futurs (résidentiels et industriels)
?	Bilan annuel
?	Présentation Desjardins et Tuvico

13

VARIA



14

MERCI !

COORDONNÉES

Adresse courriel du Comité

cohabitation.laterriere@ville.saguenay.qc.ca

Boîte vocale téléphonique

(418) 973-7799 poste 245

environnement.saguenay.ca

